

AVERTISSEMENT PREALABLE

Commandes internationales

En confirmant leur commande, les clients individuels et privés reconnaissent que chaque pays a des réglementations différentes et conviennent donc de ce qui suit :

- ils agiront en tant qu'importateur pour les produits AirXôm commandés dans le pays de destination.
- ils reconnaissent qu'ils peuvent être soumis au règlement de frais locaux, de droits d'importation dans leur pays de destination.

Langue contractuelle

Ce site a été traduit en plusieurs langues à partir du français. En cas de doutes d'interprétation, la version du site en langue française est la seule qui fait foi. Le Français prévaut toujours.

Limite de responsabilité

La protection contre les virus, les bactéries et les agents pathogènes aéroportés est de la responsabilité de chaque individu, qui doit faire tous les efforts nécessaires pour s'assurer que toutes les précautions sanitaires, hygiéniques, sanitaires et de contagion sont prises. En conséquence, la société AIRXÔM décline toute responsabilité quant à la contagion de tout virus, y compris le COVID-19 ; aux effets secondaires, évolutions ou détériorations de la santé de l'utilisateur du masque AIRXÔM.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. OBJET

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les droits et obligations de la société AIRXÔM SAS (ci-après AIRXÔM) Elles s'appliquent de façon exclusive entre la société AIRXOM S.A.S, 1 rue du Bât d'argent, 69001 Lyon, SIRET : 84788430100015 (ci-après « AIRXÔM ») et tout consommateur individuel agissant pour un usage privé (ci-après « le Client ») et visitant ou effectuant un achat via le site www.airxom-mask.com ci-après « Le Site ».

Les présentes ne s'appliquent pas aux relations avec les clients professionnels.

Sur le Site, AIRXÔM permet au Client de commander en ligne des produits de la marque AIRXÔM (ci-après « le (ou les) Produit(s) ») selon les présentes conditions générales.

Toute commande effectuée auprès de AIRXÔM entraîne donc l'acceptation sans réserve par le Client des présentes conditions générales. Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par AIRXÔM les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

Les présentes conditions générales de vente sont accessibles de façon permanente sur le site.

Le service client d'AIRXÔM les enverra aux clients qui en feront la demande dans un format informatique permettant leur impression et/ou leur téléchargement, de manière à ce que ce que le Client puisse procéder à leur reproduction ou à leur sauvegarde.

AIRXOM se réserve le droit, à tout moment, de modifier ou d'interrompre le service ou une partie de celui-ci sans préavis

2. PRODUITS ET CONFORMITÉ :

2.1. Les Produits mis en vente sont présentés sur le site et assortis d'un descriptif. Les caractéristiques des Produits ont été présentées au Client préalablement à la commande, dans le cadre des informations précontractuelles qui lui ont été communiquées.

2.2. Les Produits proposés par AIRXÔM sont conformes aux normes applicables en France et dans l'Union Européenne sont certifiés CE.

Les éléments tels que notamment photographies, textes, graphismes ainsi que toutes les informations et caractéristiques illustrant et/ou accompagnant les Produits ne sont pas contractuels, ce que le Client reconnaît.

En conséquence, AIRXÔM ne saurait encourir la moindre responsabilité en cas d'erreur ou d'omission de l'un quelconque de ces éléments ou en cas de modification desdits éléments par les fournisseurs et/ou éditeurs.

2.3. Certains produits ou services peuvent être disponibles exclusivement en ligne sur le Site.

AIRXÔM s'efforce d'afficher le plus fidèlement possible les couleurs et les images des produits AIRXÔM. AIRXÔM ne peut garantir que la couleur affichée par l'écran du terminal du Client (PC, tablettes, téléphone ...) sera exacte.

2.4. AIRXÔM se réserve le droit, de limiter les ventes de ses Produits à toute personne, région géographique ou juridiction.

AIRXÔM se trouve dans la possibilité d'exercer ce droit au cas par cas.

2.5. Toutes les descriptions ou prix des Produits peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis, à la seule discrétion de AIRXÔM.

3. OBLIGATIONS DU CLIENT :

3.1. Le Client déclare être âgé d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer une commande sur le Site.

3.2. Le Client s'engage à communiquer à AIRXÔM les éléments d'informations réels et nécessaires à la réalisation de la prestation objet des présentes conditions tel que cela lui est demandé en ligne et suivant sa situation, notamment ses nom, prénom, adresse, téléphone et e-mail valide.

Le Client est responsable des conséquences découlant d'informations transmises fausses ou inexactes ou dont la reprise serait illicite.

3.3. Une fois la commande passée, AIRXÔM adresse au Client un e-mail lui confirmant celle-ci. Il l'informe de la date d'expédition des Produits.

4. COMMANDE :

4.1. Toute commande sera validée après acceptation du paiement demandé par AIRXÔM.

4.2. AIRXÔM se réserve le droit d'annuler ou de refuser une commande en cas de litige avec le Client sur une commande antérieure.

4.3. AIRXÔM peut accepter les commandes dans la limite des stocks disponibles. Il informe le Client de la disponibilité des Produits vendus sur le Site ainsi que de la date de livraison au moment de la confirmation de la commande.

Si les produits sont indisponibles à la date à laquelle AIRXÔM s'est engagé à les livrer, AIRXÔM en informera immédiatement le Client par e-mail dans les meilleurs délais. Le Client pourra alors annuler sa commande dans les 30 jours postérieurs à la notification par AIRXÔM et demander le remboursement des sommes déjà versées.

L'indisponibilité définitive ou temporaire ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de AIRXÔM, pas plus qu'elle ne saurait ouvrir un quelconque droit à indemnisation ou dommages et intérêts en faveur du Client.

4.4. Le nombre de Produits achetés par commande est limité. Cette limite est de 20 masques par commande. AIRXÔM se réserve le droit de refuser toute commande dépassant cette limite.

4.5. La commande de Produits ne doit en aucun cas être destinée à de la revente quelle qu'elle soit.

4.6. Tout Client entreprise souhaitant négocier un tarif "entreprise" devra en informer AIRXÔM en amont de la commande et s'adresser au service Commercial au numéro de téléphone suivant : +33.6.08.26.31.80. pro@airxom-mask.com

5. PRIX :

5.1. Les prix affichés sur le Site sont indiqués en euros toutes taxes françaises comprises (TVA française et autres taxes éventuellement applicables), hors frais de port et code de promotions.

Les frais de port, dits " de Livraison", seront indiqués dans le panier du Client, avant la validation définitive de la commande.

5.2. Les prix des produits de AIRXÔM sont sujets à changement sans préavis.

6. LIVRAISONS :

6.1. Les Produits sont livrés par un prestataire tiers, dans toute la France, et peut sur demande livrer à l'étranger. Les produits sont expédiés avec le bon de livraison, à l'adresse de livraison indiquée par le Client lors de sa commande. Les délais de livraison indiqués sur le site sont mentionnés à titre indicatif, et correspondent aux délais moyens de traitement et de livraison. Afin que ces délais soient respectés, le Client doit s'assurer d'avoir communiqué des informations exactes et complètes concernant l'adresse de livraison (tels que : n° de rue, de bâtiment, d'escalier, codes d'accès, noms et/ou numéros d'interphone, email, numéro de téléphone, etc.).

AIRXÔM s'engage à informer le Client de l'évolution du traitement de sa commande.

En cas de retard de livraison de plus de 15 jours en France et de plus de 4 semaines à l'international à partir de la date de livraison communiquée par AIRXÔM, le Client peut dénoncer la commande par lettre recommandée avec avis de

réception et demander le remboursement de sa commande qui sera effectué dans les quatorze jours de la réception du courrier du client.

Si l'article est expédié avant réception de l'annulation de la commande, AIRXÔM procédera au remboursement de l'article, des frais d'expédition et de retour, à réception de celui-ci, complet, dans son état d'origine et avec toutes les étiquettes.

Le non-respect des délais de livraison ne saurait donner lieu au versement d'une quelconque indemnité.

6.2. AIRXÔM se réserve le droit d'offrir les frais de livraison sur des périodes spécifiques et ponctuelles. En dehors de la période spécifiée au moment de la commande sur le Site, le client ne peut demander une exonération des frais de livraison.

7. PAIEMENT :

7.1 Modalités de paiement.

Le Client règle sa commande par carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express), avec son compte Paypal ou via Apple Pay ou par tout autre moyen de paiement proposé sur le Site.

Pour toute transaction, le Client indiquera le numéro figurant au recto de sa carte, la date d'expiration de sa carte et le cryptogramme figurant au verso de sa carte (trois derniers chiffres).

La communication par le Client de son numéro de carte bancaire donne l'autorisation à AIRXÔM de débiter son compte à due concurrence du montant de sa commande.

Aucun envoi en contre-remboursement ne sera accepté, quel qu'en soit le motif.

Les achats sont réalisés de manière sécurisée. Les solutions de paiement adoptées par AIRXÔM sont 100% sécurisées.

7.2 Facilités de paiement

Des facilités de paiement peuvent être accordées par AIRXÔM à sa seule discrétion pour les clients utilisant notre masque à titre individuel et privé qui pourraient en avoir vraiment besoin. Pour ce faire merci d'écrire au service client d'AIRXOM à l'adresse suivante :

Airxom-care@airxom.eu

AIRXÔM conserve la propriété de l'article jusqu'au paiement intégral du prix par le Client.

7.3 Modalités de paiement dans le cas des précommandes

50% du montant total (TTC) doit être payé lors de la précommande et, 50% lorsque que AIRXÔM avertira le Client que sa commande est prête à être livrée. A aucun moment les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

8. RETOURS ET REMBOURSEMENT DE PRODUIT(S) :

8.1 Retours

En cas de colis endommagés (déjà ouverts, produits manquants...), le Client s'engage à notifier au transporteur et à AIRXOM, par tous moyens, toutes réserves dans les 3 jours suivant la réception du produit à l'adresse suivante :

care@airxom-mask.com

Le Client devra fournir toute justification quant à la réalité des avaries constatées.

Le Client devra retourner par courrier le Produit dans son emballage d'origine, dans son état de réception, non lavé et accompagné du reçu ou de la preuve d'achat

Le service client d'AIRXOM examinera la demande, qui pourra être acceptée ou rejetée. Après acceptation par mail par AIRXÔM, un bordereau de retour sera généré.

Seuls les articles défectueux ou endommagés pourront être échangés.

À défaut de réclamation effectuée dans le délai et conditions précités, les Produits livrés seront réputés acceptés par le Client.

8.2 Pour les renvois de produits chez AIRXÔM en France métropolitaine :

Les frais d'expédition pour le retour du Produit sont pris en charge par AIRXÔM.

8.3. Dans le cas d'un retour depuis un pays autre que la France :

Le Client devra renvoyer à ses frais le (ou les) Produit(s) sauf dans le cas où il aurait reçu un produit endommagé La désignation de la partie fautive afin d'attribuer le paiement des frais de retour devra être analysée et déterminée par

AIRXÔM au cas par cas.

Le retour se fait aux risques du Client.

Le Produit retourné fera l'objet d'un avoir ou sera remboursé dans un délai maximum **30 jours** à compter de sa réception par AIRXÔM. Dans le cas d'un remboursement, celui-ci sera effectué par un crédit du montant à rembourser sur le compte bancaire du Client.

A défaut de respect par le Client des présentes conditions de retour, AIRXÔM ne pourra en aucun cas procéder au remboursement des Produits concernés.

8.4 Dans le cas où le Client retournerait le Produit pour un défaut de conformité avéré et confirmé par AIRXÔM, le Client devra utiliser pour le retour des Produits le même mode de livraison que celui choisi pour l'expédition des Produits commandés (même observation que pour l'article 11-3). Dans ce cadre, les frais de retour seront pris en charge par AIRXÔM au moyen d'un bon de retour ou à défaut en remboursant le Client du montant réel desdits frais (le justificatif des frais de port doit obligatoirement être joint au colis ; en cas d'absence, aucun remboursement ne pourra être exigé par le Client).

9. PRÉCOMMANDE

9.1. Des périodes de précommande ont lieu de façon ponctuelle et/ou temporaire, sans préavis et sans délai préfixé.

9.2. Aucun délai ni date de livraison ne pourra être pris en compte de façon exhaustive. Les délais annoncés sont uniquement à titre indicatifs.

AIRXÔM reste dans l'obligation de maintenir les Clients informés de l'avancée du projet et d'éventuels retards sur les délais estimés.

9.3. Les livraisons des précommandes seront effectuées par ordre de priorité d'achat des Clients.

9.4. En dehors des modifications énoncées du présent article, les autres conditions demeurent valables et obligatoires.

10. DELAI DE RETRACTATION

Conformément à l'article L. 221-18 du code de la consommation, le consommateur qui conclut un contrat à distance dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la date de réception du Produit pour revenir sur sa commande. Il peut cependant exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du Contrat.

Il est précisé que dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client dispose de quatorze (14) jours pour notifier à AIRXÔM son intention de se rétracter en remplissant et en envoyant électroniquement le formulaire de rétractation tenu à sa disposition sur le Site à partir du lien suivant : annulation@airxom-mask.com

AIRXÔM adressera sans délai au Client un accusé de réception de la rétractation sur un support durable.

Le Client devra ensuite retourner les Produits dans un délai de quatorze (14) jours à compter de l'envoi du formulaire de rétractation, accompagnés de la copie de la facture. Les frais et risques de renvoi et de retour sont à la charge exclusive du Client. Les Produits sont retournés à AIRXÔM à l'adresse suivante :

AIRXÔM

C.E.I 4

58 boulevard Niels Bohr

CS 52132

69603 Villeurbanne cedex

France

Il est précisé au Client que les frais de retour des Produits en cas de rétractation sont à sa charge exclusive.

Le coût de renvoi du Produit est le coût de livraison initiale en vertu du mode de livraison standard proposé par AIRXÔM lors de la commande.

AIRXÔM s'engage à rembourser au Client le prix de sa commande dans les 14 jours de la réception des Produits ou tout au moins de la preuve de l'expédition des Produits (première des deux dates). Le remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale.

Les Produits ne doivent pas avoir été utilisés ou endommagés et doivent être retournés intacts dans leur emballage d'origine avec leurs éventuels accessoires, manuels d'utilisation et autre documentation.

La responsabilité du Client pourra être engagée en cas de détérioration du Produit par le Client.

10. RECUPERATION DES MASQUES LIVRES PAR AIRXÔM POUR RECYCLAGE :

AIRXÔM pratique l'économie circulaire pour le respect de l'environnement.

AIRXÔM prend l'engagement de récupérer les produits commercialisés auprès des utilisateurs.

-A réception du masque le client devra envoyer un email pour activer son masque à l'adresse : activation@airxom.eu

Ainsi AIRXÔM enregistrera la date de première utilisation.

-A la date du troisième anniversaire de l'activation de l'utilisation du masque par le client, AIRXÔM :

-préviendra le client par un email valide que son masque a atteint sa date d'obsolescence.

-lui demandera de le renvoyer gratuitement à AIRXÔM.

-Une fois le masque retourné, AIRXÔM se chargera de son complet recyclage de façon à ce que le masque soit sans impact notable sur l'environnement.

10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En aucun cas le Client n'est autorisé à télécharger ou à modifier tout ou partie du Site et notamment son contenu (produits listés, descriptions, images, vidéos...).

Toute partie du Site ne peut en aucun cas être reproduit, copié, vendu ou exploité pour quelque raison que ce soit sans l'autorisation préalable de AIRXÔM.

D'une manière générale, tous les droits d'auteur, marques et autres signes distinctifs et droits de propriété ou de propriété intellectuelle découlant des éléments du Site, demeurent la propriété pleine et entière de AIRXÔM.

Le Client est donc tenu au respect des droits de propriété intellectuelle et ne pourra notamment, pas reproduire ou utiliser les marques figurant sur le Site et sur les Produits, de quelque sorte que ce soit, ou déposer une marque qui porterait préjudice à AIRXÔM.

11. GARANTIE ET RESPONSABILITÉ :

AIRXÔM n'est soumis, pour toutes les étapes d'accès au Site, du processus de commande à l'expédition du colis et des services postérieurs, qu'à une obligation de moyen. La responsabilité de AIRXÔM ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou de tout fait qualifié de force majeure, conformément à la loi et à la jurisprudence.

Le Client bénéficie de la garantie légale de conformité (articles L. 217-3 à L. 217-20 du code de la consommation) et de la garantie légale relative aux défauts de la chose vendue (articles 1641 à 9 et).

11.1 GARANTIE DE CONFORMITÉ

Article L. 217-4 du code de la consommation :

Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants :

1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévues au contrat ;

2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;

3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat ;

4° Il est mis à jour conformément au contrat.

Article L. 217-5 du code de la consommation :

I.- En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants :

1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ;

2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ;

3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement ;

4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ;

5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ;

6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.

II.- Toutefois, le vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées à l'alinéa qui précède s'il démontre :

1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ;

2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou

3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.

III.- Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité énoncés au présent article, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat.

Article L. 217-7 du code de la consommation :

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance du bien, y compris du bien comportant des éléments numériques, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance, à moins que cette présomption ne soit incompatible avec la nature du bien ou du défaut invoqué.

Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois.

[...]

Article L. 217-8 du code de la consommation

En cas de défaut de conformité, le consommateur a droit à la mise en conformité du bien par réparation ou remplacement ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat, dans les conditions énoncées à la présente sous-section.

Le consommateur a, par ailleurs, le droit de suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que le vendeur ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre du présent chapitre, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil.

Les dispositions du présent chapitre sont sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts.

11.2 GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Article 1641 code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1642 du Code Civil

Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

Article 1644

Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix.

Article 1645

Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur.

Article 1646

Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.

Article 1648

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

11.3 Retour pour vice caché

Dans le cas où le Client retournerait le Produit pour un défaut de conformité avéré et confirmé par AIRXÔM ou pour un vice caché, le Client devra utiliser pour le retour des Produits le même mode de livraison que celui choisi pour l'expédition des Produits commandés.

Dans ce cadre, les frais de retour seront pris en charge par AIRXÔM au moyen d'un bon de retour ou à défaut en remboursant le Client du montant réel desdits frais le justificatif des frais de port doit obligatoirement être joint au colis ; à défaut, aucun remboursement ne pourra être exigé par le Client.

12. FORCE MAJEURE :

En cas de survenance d'un événement de force majeure, la partie concernée devra en informer l'autre dans un délai de quinze (15) jours à compter de la survenance de cet événement, par lettre recommandée avec accusé de réception. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, les grèves totales ou partielles, lock-out, émeute, les boycottages ou autres actions à caractère industriel ou litiges commerciaux, trouble civil, insurrection, guerre, intempérie, épidémie, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, panne d'ordinateur, blocage des télécommunications, y compris des réseaux de télécommunications filaires ou hertziens, et tout autre cas indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale de la relation contractuelle.

L'ensemble des obligations des parties est suspendu pendant toute la durée de l'événement de force majeure, sans indemnité.

Si l'événement de force majeure se prolonge pendant plus de trois (3) mois, le contrat concerné pourra être résilié de plein droit sans indemnité pour l'une ou l'autre des parties.

13. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

13.1. NON VALIDITÉ PARTIELLE D'UNE CLAUSE

Si l'une quelconque des stipulations des présentes conditions est déclarée nulle ou inopposable par une juridiction compétente, elle sera déclarée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.

13.2. ACTUALISATION (déjà précisé plus haut)

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par AIRXÔM, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

Les présentes conditions générales de vente sont accessibles de façon permanente sur le site.

13.3. LOI APPLICABLE – TRIBUNAL COMPÉTENT :

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française en ce qui concerne les règles de fond comme les règles de forme. Tout litige devra faire l'objet d'une tentative préalable de règlement amiable. En l'absence de règlement amiable, compétence est attribuée aux tribunaux français compétents, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, quel que soit le pays de résidence du consommateur.

13.4. : REPRODUCTION DES TEXTES APPLICABLES (ORDONNANCE 2005-136 DU 17 FÉVRIER 2005, CODE DE LA CONSOMMATION, CODE CIVIL) :

Art. L. 211-4. du Code de la consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Art. L. 211-5. du Code de la consommation

- Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées au Client sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un Client peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par le Client, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Art. L. 211-12. du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Art. 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que le Client ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Art. 1648 alinéa 1 du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Vous pouvez nous contacter directement en nous écrivant à l'adresse suivante :

Airxom-care@airxom.eu

14 Médiateur de la consommation

Si vous êtes un « consommateur » au sens de l'article préliminaire du Code de la consommation vous devrez en premier lieu nous adresser votre réclamation directement par le biais du formulaire de contact du Site en sélectionnant l'objet « Réclamation ».

Si cette tentative échoue, vous pourrez recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends et notamment en ayant recours, gratuitement, dans le délai d'un an à compter de votre réclamation, au médiateur de la consommation compétent selon les dispositions du titre 5 du livre 1er du code de la consommation :

Médiateur de la Fédération professionnelle du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD)

60 rue de la Boétie – 75008 PARIS

mediateurducommerce@fevad.com

<https://www.mediateurfevad.fr>

Vous pourrez, afin de résoudre votre litige, accéder à la plateforme européenne de règlement des litiges en ligne prévu par le règlement (UE) no 524/2013 du 21 mai 2013 relatif au règlement en ligne des litiges de consommation, notamment transfrontaliers, en suivant le lien <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

En cas d'échec de cette médiation, ou si vous ne souhaitez pas y recourir, vous demeurez libre de soumettre votre différend aux tribunaux compétents.

=====
=====